



MONACO HEDGE SELECTION

FONDS DE DROIT MONEGASQUE

Mise en conformité du prospectus complet aux dispositions de la Loi 1.339 du 7 septembre 2007 et de l'Ordonnance Souveraine 1.285 du 10 septembre 2007 approuvée en date du 21 juillet 2009 par la Commission de Contrôle des Activités Financières

Prospectus complet à la disposition des souscripteurs auprès de nos agences

Type de fonds :

Fonds de fonds de gestion alternative

Monnaie de référence :

Euro

Durée d'investissement recommandée :

5 ans minimum

Affectation des résultats :

revenus capitalisés

Fréquence de valorisation :

hebdomadaire, publication le vendredi

Mode de valorisation :

cours de clôture du mardi

Montant de souscription minimum :

10.000 EUR

Conditions de souscription et rachat :

à la CMB, en montant pour les souscriptions, en nombre de parts, à trois décimales, pour les rachats. Les souscriptions-rachats sont reçus jusqu'au vendredi 10h00 semaine N et portés sur la valeur liquidative publiée le vendredi semaine N+1. Les montants souscrits sont débités sur le compte du client en valeur vendredi de la semaine N, les rachats sont crédités en valeur vendredi de la semaine N+1.

Date de création : 1 avril 2005

Société de gestion :

C^{ie} Monégasque de Gestion SAM
13 bd Princesse Charlotte
Principauté de Monaco

Société de gestion par délégation :

Lyxor Asset Management
17, cours Valmy
92987 Paris la Défense Cedex

Conseiller en investissement opérationnel :

Duemme Hedge SGR SpA
Via Filodrammatici, 5
20121 Milan

Banque dépositaire :

C^{ie} Monégasque de Banque SAM
23 avenue de la Costa
Principauté de Monaco

Banque dépositaire déléguée :

Société Générale SA Paris
50, bd Haussmann
75431 Paris Cedex 09

Lieu et mode de publication de la valeur liquidative :

publiée au Journal Officiel de Monaco et affichée au siège de la CMB et auprès de ses agences.

La valeur liquidative de nos FCP est régulièrement publiée et mise à jour sur le site www.cmb.mc

Description

Monaco Hedge Selection est un fonds de fonds de gestion alternative de Droit Monégasque avec pour objet exclusif l'investissement en OPC alternatifs ou «Hedge Funds».

Objectif patrimonial

Monaco Hedge Selection vise à donner accès aux produits de gestion alternative au sens large, dans le cadre d'une meilleure diversification des actifs au sein d'une stratégie patrimoniale, en raison de la décorrélation statistique entre stratégies alternatives et produits directionnels, actionnaires ou obligataires. Le fonds de fonds a vocation à tout moment à diversifier ses investissements sur au moins six stratégies alternatives différentes et sur au moins vingt fonds alternatifs distincts. Le fonds de fonds offre une liquidité hebdomadaire.

Style de gestion

La sélection des fonds alternatifs effectuée a vocation à donner accès à l'investisseur à des styles de gestion divers, exercés par des gérants confirmés, sélectionnés sur la plateforme de fonds Lyxor (la plateforme Lyxor regroupe un ensemble d'OPC alternatifs dont la gestion est contrôlée quotidiennement par la société Lyxor Asset Management).

Monaco Hedge Selection est géré au sein d'une structure de partenariat avec Lyxor Asset Management SA, Paris, qui assure la gestion du fonds de fonds par délégation de la Compagnie Monégasque de Gestion, et avec Duemme Hedge SGR, Milan, qui assure un rôle de conseiller en investissement opérationnel, sur désignation par Compagnie Monégasque de Gestion, auprès de Lyxor Asset Management.

Ces deux sociétés sont des acteurs confirmés dans la multi-gestion alternative, respectivement en France et en Italie.

Univers d'investissement

L'univers d'investissement du fonds est constitué des fonds de la plateforme de fonds alternatifs Lyxor. Les fonds susceptibles de faire l'objet d'un investissement par Monaco Hedge Selection offrent tous une liquidité hebdomadaire.

Les stratégies représentées sur la plateforme Lyxor et susceptibles d'être représentées dans Monaco Hedge Selection comprennent notamment : Global Macro, Forex, Convertible Arbitrage, CTA, Event Driven, Long-Short Equity, Options Arbitrage, Distressed Securities, Emerging Markets et Fixed Income Arbitrage.

Une description synthétique de ces stratégies est fournie dans le prospectus complet de Monaco Hedge Selection.

Mention de risque particulière

L'attention des souscripteurs est appelée sur le fait que le fonds de fonds Monaco Hedge Selection est un fonds d'investissement. Il est soumis au Chapitre II de l'Ordonnance Souveraine n°1.285 du 10 septembre 2007 et plus particulièrement à l'article 60 de cette même Ordonnance. Le fonds investit conformément aux dispositions des articles 57 et 58 de l'Ordonnance Souveraine n°1.285 du 10 septembre 2007. C'est un fonds de fonds de gestion alternative multi-stratégies. En conséquence, sa souscription est ouverte à tout souscripteur.





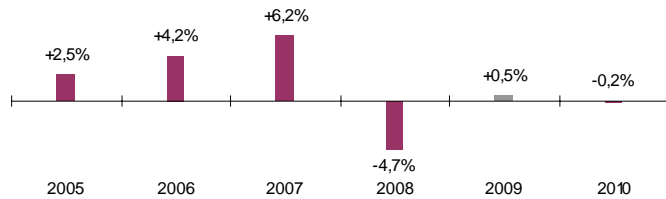
MONACO HEDGE SELECTION

Rapport mensuel de gestion

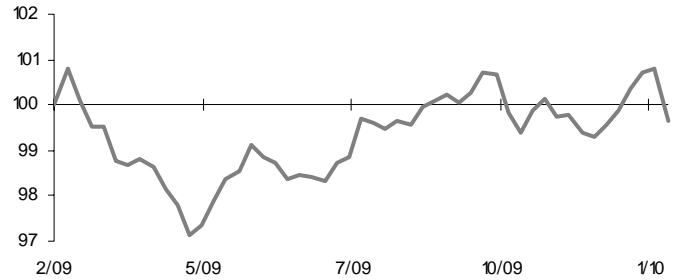
Valeur liquidative au 26 Janvier 2010 : 10.872,24 €
Performance sur le mois : -0,2 %

Performances

Historique des performances



Evolution base 100 sur 12 mois glissants



Les performances passées ne constituent pas une garantie pour les performances futures. Les performances pour l'année 2009 ne sont pas auditées.

Stratégie de marché

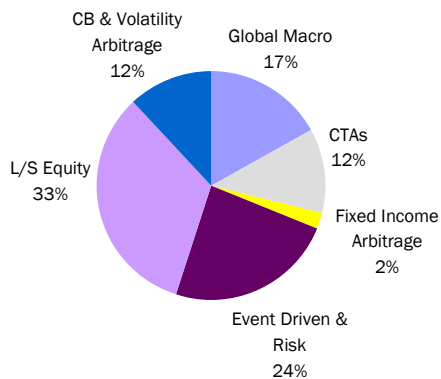
Le retournement enregistré sur les marchés actions en cours de mois, alors qu'ils s'inscrivaient en hausse jusqu'au 19 janvier, a conduit les principaux indices actions en territoire de performance négatif sur le premier mois de l'année. Le mouvement s'est accompagné d'une forte hausse de la volatilité sur les actions, générant un environnement difficile sur l'ensemble des stratégies s'appuyant sur cette classe d'actifs. En parallèle, les « spreads », c'est-à-dire le différentiel de rendement payé par le marché pour justifier la prise d'un risque émetteur, se sont élargis, mettant un frein à un mouvement de fond en place depuis mars 2009.

Les évolutions de marché enregistrées ne permettent pas de conclure à un retournement de tendance. Toutefois, l'arrêt des mouvements et la hausse de la volatilité ont affecté les performances des stratégies de suivi de tendances, telles que pratiquées par les fonds CTAs, les performances des fonds « Long/Short » à sensibilité actions positive, et les performances des fonds d'arbitrage de convertibles, particulièrement sensibles à l'évolution du crédit. La performance de Monaco Hedge Selection s'inscrit en conséquence en léger retrait sur le mois, à -0.2%, qui se compare à la performance d'un indice de multigestion alternative, le Lyxor Hedge Fund Index, en recul de -0.35% sur la période.

Principales positions en portefeuille

Lazard Rathmore (CB & Volatility)	5,2%	PSAM Europe (Event Driven & Risk Arb.)	5,1%
Canyon Value (Event Driven & Risk Arb.)	5,2%	Paulson Advantage (Event Driven & Risk Arb.)	5,0%
Eva Pentangle (L/S Equity)	5,1%	Armajaro Comm. (Global Macro)	5,0%

Répartition par stratégie



Exposition de fonds

